



Parc national
des Écrins



l'écho des Écrins

LE JOURNAL D'INFORMATION DU PARC NATIONAL - 2016 - N° 41



Esprit parc national :
le vent en poupe..... p.12



Nouveautés de l'été
& des boutiques p.6



Des bouquetins affaiblis
par la maladie..... p.8



Découvertes adaptées
..... p.6



Mesures de protection
en alpages..... p.7



Refuges sentinelles... p.9

Glaciers : les hautes études



Itinérances



GRAND
TOUR
DES
ÉCRINS



Les glaciers supportent mal les records de chaleur estivale. L'évolution des glaciers, milieux emblématiques de la haute montagne des Ecrins, interroge les professionnels de la montagne, le grand public et les scientifiques. Depuis le début des années 2000, le Parc national a mis en place plusieurs protocoles de suivi des glaciers avec le soutien du Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement (LGGE) et de l'IRSTEA. Les agents du Parc national réalisent des mesures sur plusieurs glaciers dont le glacier Blanc qui fait l'objet d'une attention particulière. Ces données, accumulées sur le long terme, apportent une contribution aux études et aux suivis de l'impact des changements climatiques globaux sur les glaciers.



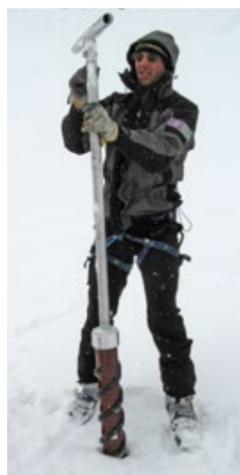
Hautes études pour glaciers

Le plus grand glacier des Alpes du Sud bénéficie d'une longue série de mesures de sa longueur, poursuivie par le Parc national. Ses agents réalisent aussi son bilan de masse et des photo-constats. Des images aériennes donnent des indications sur la variation d'épaisseur.

Les mesures des variations des glaciers font partie des plus anciens relevés pratiqués dans le massif, notamment pour le glacier Blanc. Grâce aux anciennes moraines, on connaît sa position à la sortie du petit âge glaciaire (1820) alors que sa langue rejoignait celle du glacier Noir. Depuis les années 1980, c'est le Parc national qui poursuit ces mesures du front, depuis un repère fixe. **Le recul s'est accéléré et sur les trente dernières années (1985-2015) le glacier Blanc a perdu 760 mètres.** "Pour être pertinentes, ces variations de longueurs doivent être considérées dans le cadre de moyennes sur 5 à 10 ans" précise Martial Bouvier, garde-monteur du Parc national et coordonnateur des mesures "glaciers". "Elles sont, en outre, le résultat d'une inertie entre la capacité du glacier à fabriquer de la glace (dans sa zone d'accumulation) et la réponse à l'extrémité basse du glacier." Un groupe d'agents du Parc s'est "spécialisé" dans ce suivi, dont celui du bilan de masse annuel, un protocole initié depuis l'année 2000 : une première opération est réalisée mi-mai pour connaître les accumulations que le glacier a enregistrées durant la période « hivernale ». Fin septembre, à la fin de la période estivale, on mesure l'ablation (essentiellement de la fonte) que le glacier a subie. Comme pour un trésorier, le bilan sera le résultat de l'accumulation (les recettes) moins l'ablation (les dépenses). À la fin août de cette année, une perte de 45 cm en lame d'eau était déjà enregistrée. Les températures particulièrement élevées début septembre augurent d'une perte plus importante à l'heure du bilan même si on devrait être assez loin des années les plus déficitaires (2003 et 2015).

Un bilan photogrammétrique, réalisé par l'IRSTEA à partir d'images aériennes prises en 2002 et 2014, montre que le plus grand glacier des Alpes du Sud a perdu, en moyenne sur ses 460 ha, près de 10 mètres d'épaisseur en douze ans, avec des différences importantes selon l'altitude. Malgré quelques épisodes de répit, le volume du glacier Blanc diminue, en réponse à l'évolution du climat.

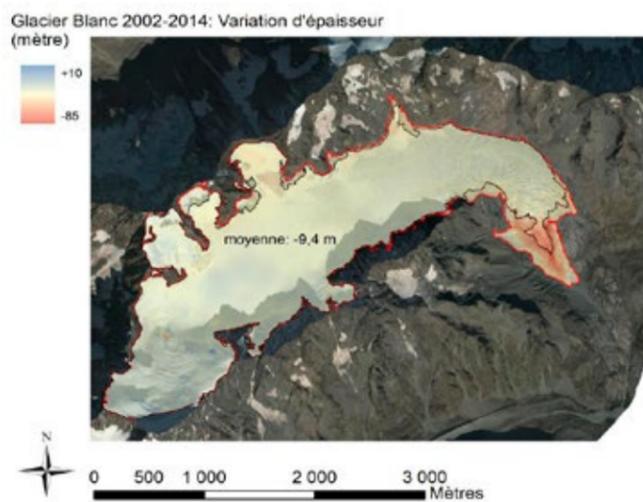
>Le glacier Blanc sous toutes les coutures



Le suivi des glaciers s'inscrit sur le long terme. Il nécessite des compétences techniques fortes ainsi qu'une bonne connaissance de la haute montagne et du territoire : cette mission se place ainsi tout naturellement au cœur du métier des gardes-moniteurs.

« Si l'on n'observe que peu de changements entre 3800 m et le sommet du glacier au Dôme des Écrins (4015 m), c'est vers 3000 m que le glacier a perdu plus de 10 m d'épaisseur en face du refuge des Écrins, et jusqu'à 20 m dans la chute de sérac en face du refuge du glacier Blanc » explique Emmanuel Thibert, ingénieur de recherche à IRSTEA - ETNA Grenoble. Cette perte de masse est observée depuis les années 80. Elle s'accroît

depuis les années 2000 et indique que le glacier est de plus en plus en déséquilibre avec le climat.

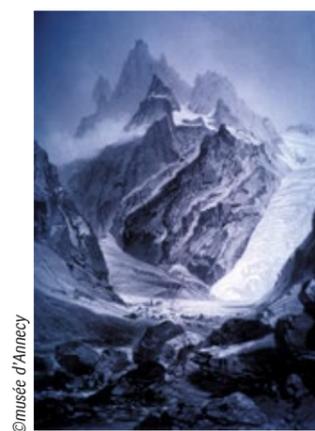


Un glacier disparaît généralement en plusieurs étapes.

Pendant ses vingt dernières années, il ne conserve généralement plus de névé en fin d'été. Sa zone d'accumulation n'existe plus, il ne peut donc plus se régénérer. Son écoulement ralentit jusqu'à s'interrompre complètement. Devenu un morceau de glace morte, il se morcelle puis disparaît. Sur les 213 glaciers inventoriés dans les Ecrins en 1971, il en restait 153 en 2009* : 60 glaciers ont disparu en moins de 40 ans. Pour autant, le nombre d'entités glaciaires a augmenté car la plupart des survivants se sont morcellés en 2, 3... et jusqu'à 9 morceaux ! Entre 1971 et 2009, la surface englacée du massif des Ecrins est passée de 100,4 km² à 68,7 km². Pendant cette période, en raison de sa situation méridionale, le retrait glaciaire dans les Ecrins (37%) a été trois fois supérieur à celui du massif du Mont-Blanc. "Si l'on compte une perte moyenne d'1 km²/an, on peut considérer qu'elle est aujourd'hui de l'ordre de 62 km²" estime Martial Bouvier. Partout, la vitesse du retrait s'est accélérée ces dernières décennies sous l'effet du changement climatique. On estime qu'une cinquantaine de glaciers supplémentaires, les plus petits, sont voués à disparaître dans les dix à quinze ans qui viennent dans les Ecrins.

*Inventaire de Robert Vivian en 1971

Thèse de géographie de Marie Gardent sur les glaciers alpins - EDYTEM 2009



©musée d'Annecy

C'est vers 1870 que le glacier Blanc et le glacier Noir se sont séparés. Ils se rejoignaient jusqu'alors au pré de Madame Carle. Le sentier cheminait en rive droite en suivant la moraine et traversait sous le refuge du glacier Blanc. Au cours du XX^e siècle, les deux glaciers reculèrent de manière constante. Cette décrue glaciaire était entrecoupée d'avancées dont une très spectaculaire dans les années 1980. Deux repères de ces impressionnants mouvements sont les mesures de la vitesse d'écoulement par des balises ainsi que les deux échelles mises en place au début des années 1980. Devenue inutile et dangereuse, la seconde a été démontée en 2008 car l'itinéraire d'antan, libéré des glaces, pouvait être utilisé. Une partie de l'échelle est conservée à la Maison de la montagne à Ailefroide, en témoin "patrimonial" de l'évolution du glacier.



Une vidéo spectaculaire à voir sur le site internet du Parc national.

« Et au milieu coule un glacier »

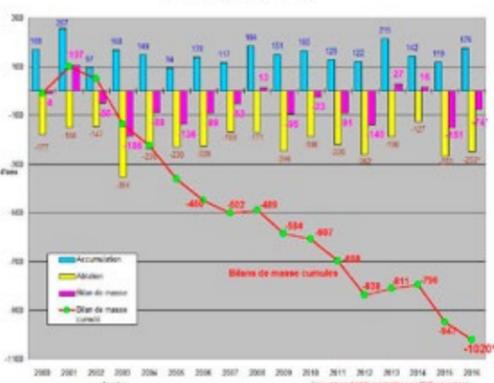
Un appareil-photo automatique a été installé en poste fixe pour photographier quotidiennement le glacier Blanc. Entre juillet 2013 et septembre 2014, la meilleure série à une heure donnée a été choisie. Les images montées en accéléré permettent de voir... l'invisible à l'œil nu car trop lent : le déplacement du glacier. La crevasse prise en référence se déplace d'environ 80 m sur une période d'un an : l'écoulement naturel du glacier n'empêche pas de constater la "remontée" de son front, liée à la fonte et aux évolutions du climat.



Des courses d'alpinisme modifiées

Le retrait des glaciers et des pentes enneigées en été laisse souvent la place à des roches instables et des éboulis. Là où la progression sur la neige était aisée, il devient délicat voire dangereux de progresser. Bon nombre de courses classiques ont suivi cette évolution. Le Pic de neige Cordier dont l'accès par le col Emile Pic présentait, en amont du refuge des Ecrins, une pente de neige relativement peu raide a fait place à une cheminée en "rocher pourri". Sur la voie normale des Agneaux, autrefois débonnaire par le glacier du Monétier, un passage rocheux a dû être équipé et nécessite bien souvent d'être descendu en rappels. Et que dire de la descente de la traversée du Pelvoux... L'équipement par des cordes fixes des passages rendus délicats suscite des débats parfois animés. Faut-il se contenter de parcourir ces itinéraires uniquement lorsqu'ils sont en bonnes conditions ou lorsque l'on en a le niveau technique ? Ou plutôt adapter la montagne au plus grand nombre des alpinistes en installant des cordes fixes ? Du grain à moudre pour les membres de la "Convention alpinisme" qui réfléchissent, au cas par cas, dans le cœur du parc national.

Bilans de masse du glacier Blanc (en cm d'équivalence en eau)





Les relevés topographiques du glacier Noir

Sur le glacier Noir, protégé par sa couverture de pierres, les relevés topographiques ont été initiés en 1921 par le service du RTM (Eaux et Forêts) et réalisés presque chaque année, hormis pendant la guerre, jusqu'en 1966. En 1983, les mesures sont reprises par le glaciologue Louis Reynaud (LGGE) et relayées depuis 2001 par le Parc national.

Ces relevés consistent à mesurer les variations d'épaisseur et les vitesses d'écoulement sur des profils transversaux du glacier. Chaque profil possède un repère fixe sur la moraine latérale gauche du glacier permettant d'installer le théodolite (l'appareil de mesure) et un repère à la peinture en rive droite. Les mesures,

précises au centimètre, se font sur une dizaine de pierres par profil. Elles permettent de calculer la dérive et la variation d'épaisseur. En 2007, la branche principale du glacier Noir, venant du Pas de Coste Rouge, s'est coupée. Le glacier a alors été scindé en deux, à 2500 m d'altitude, juste avant la jonction avec la branche venant de la face sud des Écrins. Dès lors, la langue terminale du glacier est très faiblement alimentée. Aujourd'hui le recul du front vient de « rattraper » le profil inférieur et il ne reste plus que trois pierres mesurables en rive droite. Dans les années 1920, les glaciers des Alpes étaient de manière générale en crue (légère extension). C'était le cas pour le glacier Noir. Son épaisseur a alors augmenté de 5 à 8 m sur les 2 profils mesurés durant cette décennie, avant de perdre 30 m au cours des quatre suivantes. Les vitesses d'écoulement en surface sur le profil supérieur et au centre du glacier ont également décliné, de 35 m par an en 1925 à environ 6 m il y a encore dix ans. En raison de la rupture d'alimentation de la branche venant des Ailefroides, elle est d'environ 2 m aujourd'hui et va tendre vers zéro...

en sursis

Quand le végétal recolonise la place laissée par les glaciers...



La biodiversité spectaculaire n'est pas l'apanage des zones tropicales. Nos hautes montagnes aussi portent des espèces d'une rare richesse biologique. L'une d'entre elles - la renoncule des glaciers - parce qu'elle croise aussi la petite histoire de l'alpinisme, mérite assurément une attention particulière.

Lorsqu'en 1878, sur l'ascension de la Meije, Paul Guillemin découvre, en compagnie de Pierre Gaspard (guide de La Bérarde), un petit jardin suspendu, il ne note que trois espèces, grêles de surcroît : la saxifrage à feuilles opposées (*Saxifraga oppositifolia*), l'éritriche nain (*Eritrichium nanum*) et la linaria alpine (*Linaria alpina*). En 1886, toujours en compagnie de l'inoxydable Pierre Gaspard, Joseph Mathieu, membre de la section Lyonnaise du CAF, relate sa

découverte : « [...] j'aperçois une magnifique renoncule glaciale à fleur blanche, que Gaspard m'offre, en souvenir de notre passage. Cette espèce, recueillie à une altitude de 3800 mètres, forme la quatrième à ajouter au jardin de la Meije ». Voilà la première observation de l'espèce, il y a 129 ans.

Depuis, le glacier Carré perdant de sa surface, la renoncule des glaciers a pleinement colonisé l'espace rocaillieux laissé vacant. Plusieurs centaines de ses fleurs sont visibles lorsqu'on rejoint le bivouac éponyme. Entre parois abruptes et glacier, comment cette espèce fait-elle pour vivre et même se développer ? Afin de mieux comprendre cette étonnante plante des hauteurs, un programme de suivi a été mis en place par le Parc national des Ecrins : quatre capteurs de lumière, température de surface et température du sol, ont été installés. L'objectif est de comprendre plus finement les conditions physiques qu'affronte durant toute l'année la renoncule, que ce soit au niveau de ses racines (qui ne meurent pas) ou des parties aériennes (dont les bourgeons passent l'hiver au ras du sol) et de pouvoir estimer la vitesse à laquelle elle colonise la roche mise à nu par le retrait glaciaire.

D'autres espèces ont été « équipées » de la sorte dans des conditions également plutôt difficiles : la saxifrage fausse-mousse (*Saxifraga bryoides*), laquelle pousse sur quelques centimètres de débris rocheux en plein coeur du glacier Noir. La glace vive n'est qu'à une dizaine de centimètres sous la surface...

Le glacier rocheux du Laurichard



Avec plusieurs types de mesures réalisées, et ce depuis les années 1980, c'est un site de référence, à l'échelle alpine et mondiale, pour étudier ce type de glacier particulier.

Une langue d'éboulis gonflée de glace sur 600 m de long et 40 m d'épaisseur : à une heure de marche au-dessus du col du Lautaret, le glacier rocheux du Laurichard est protégé des chaleurs estivales par 4 à 5 m de cailloux. En moyenne, il se déplace chaque année d'environ 40 cm dans sa partie haute, de 1,60 m dans sa partie centrale (la plus raide) et de 5 cm dans sa partie basse. Une sacrée dynamique pour ce qui ressemble à première vue à un éboulis figé... Si l'on sait tout cela, c'est parce que, depuis bientôt 40 ans, des chercheurs se sont intéressés aux mouvements de ce glacier et à ses relations avec le climat.

Au début des années 1980, Bernard Francou (LGGE) a eu l'intuition qu'il serait intéressant de mesurer le déplacement de ce glacier pour quantifier sa « dynamique » en lien avec les données du climat. Avec le glaciologue Louis Reynaud (décédé l'hiver dernier), ils ont

installé plusieurs lignes de blocs peints, dont ils ont mesuré précisément la position pendant plusieurs années. Ils ont également effectué les premiers sondages géoélectriques (mesure de la résistance électrique du sol) pour mettre en évidence la présence de glace. À la fin des années 1990, ce suivi a été confié au Parc national des Ecrins, sous la responsabilité d'Emmanuel Thibert. Désormais chercheur à l'IRSTEA, il continue d'assurer une mesure annuelle par théodolite, et depuis quelques années par GPS, des déplacements de la surface du glacier rocheux. Depuis environ 15 ans, d'autres mesures sont venues en complément : température du sol, sondages géoélectriques et, plus récemment, suivi à haute résolution par laser terrestre de l'évolution de la géométrie du glacier rocheux.

« Les mesures de température du sol faites depuis 2003 permettent de comprendre l'effet de l'enneigement sur la « santé » du glacier rocheux » explique Xavier Bodin, d'EDYTEM. Les mesures annuelles de blocs constituent une série unique en France, et l'une des plus anciennes dans les Alpes et dans le monde. Ces mesures permettent d'analyser l'effet du climat sur la dynamique du glacier rocheux.

Avec la poursuite du réchauffement climatique, quelle sera la réponse du Laurichard et des milliers d'autres glaciers rocheux ? Certains sont-ils en équilibre avec le climat actuel ? Peut-on envisager une stabilisation progressive suivie de leur « fossilisation », comme cela s'est produit dans le passé, et à quelle échéance ?

Des cas de déstabilisation par écroulement de glaciers rocheux ont déjà été observés, en France et en Suisse : quelles conséquences ces mouvements de terrain peuvent-ils avoir en termes de risques ? Seul le maintien d'un programme d'observation peut permettre de répondre à ce type de question, et à d'autres que l'on se pose sur ces formes glaciaires qui restent encore pleines de mystères.



PHOTO CONSTATS

Une bonne vingtaine de glaciers fait l'objet d'un suivi photographique, réalisé par les agents du Parc national, avec un pas de temps régulier de 1 à 3 ans. Ces séries photographiques dites de « photo-constats » permettent de suivre l'évolution des paysages qui s'avère parfois spectaculaire.



Glacier Blanc
Vallouise

1995



2015



1996

Glacier de la Pilatte
Oisans



2016

Différents articles pour comprendre la vie d'un glacier, suivre les évolutions et les résultats des mesures au glacier Blanc sont publiés sur le site internet du Parc national des Écrins ainsi qu'un dossier détaillé sur le glacier rocheux du Laurichard. Rendez-vous sur www.ecrins-parcnational.fr

Des laboratoires de recherche pour les glaciers des Ecrins : Laboratoire EDYTEM - université de Savoie ; LGGE - Laboratoire de glaciologie de Grenoble ; IRSTEA (ex-Cemagref). Au sein du service scientifique du Parc national, Clotilde Sagot coordonne l'ensemble des contributions et la collecte des données produites par les différents programmes de recherche.



ÉCO-TOURISME

Un programme pour redynamiser l'itinérance, en partenariat avec les professionnels du tourisme du massif !

Projet structurant à l'échelle du massif, le Grand Tour des Écrins et la revalorisation de l'itinérance sont orchestrés par le Parc national : animation des acteurs concernés, promotion, organisation de la signalétique, restauration de sentiers... Des grands parcours « sportifs » sont à l'honneur mais aussi des circuits courts et moins exigeants sont organisés.



Redynamiser l'itinérance

En complément de la relance du GR54, la redynamisation de l'itinérance passe entre autres par le développement de circuits courts, sur 2 à 7 jours, pour un public peu sportif et autour de la mobilité douce : VTT, randonnée avec ânes... à travers l'appellation « Balcons des Écrins ».

Navizet, chargé de mission écotourisme au Parc national « Et ce, en dépit de certaines faiblesses relevées à l'époque : aucune structure n'en assurait pleinement la promotion ou la commercialisation, la signalétique n'était pas harmonisée... »

« Nous avons entamé une démarche de revalorisation de cet itinéraire qui permet de découvrir le cœur protégé du parc national et l'identité forte de ces hautes montagnes des Alpes du Sud ». En complément, la redynamisation de l'itinérance passe entre autres par le développement de circuits courts, sur 2 à 7 jours, pour un public peu sportif et autour de la mobilité douce : VTT, randonnée avec ânes... à travers l'appellation « Balcons des Écrins ». Les premières actions de communication, des outils et une identité graphique ont été créés, ainsi que des supports pour promouvoir le Grand Tour des Écrins sur les salons de la randonnée. Maître d'ouvrage, le Parc national se fait fort d'accompagner la construction de l'offre par les acteurs locaux du tourisme. Une signalétique directionnelle commune sera installée sur le terrain et certaines portions de l'itinéraire vont être requalifiées.



En 2012, une réflexion a commencé avec le Comité départemental de la randonnée pédestre 05 et les partenaires institutionnels à propos du devenir du GR[®]50 qui sillonne l'aire d'adhésion du parc national. Chemin faisant, c'est un projet conséquent autour de l'itinérance qui a été développé à travers l'appellation « Grand Tour des Écrins ». « L'étude de faisabilité réalisée en 2014 a démontré que le GR[®]54, itinéraire qui fait le tour des Écrins par les cols, était le plus emblématique » explique Pierrick

En 2012, une réflexion a commencé avec le Comité départemental de la randonnée pédestre 05 et les partenaires institutionnels à propos du devenir du GR[®]50 qui sillonne l'aire d'adhésion du parc national. Chemin faisant, c'est un projet conséquent autour de l'itinérance qui a été développé à travers l'appellation « Grand Tour des Écrins ». « L'étude de faisabilité réalisée en 2014 a démontré que le GR[®]54, itinéraire qui fait le tour des Écrins par les cols, était le plus emblématique » explique Pierrick

Invitation au voyage dans les Écrins



Sur le web et sur mobiles



Un site Internet spécialement dédié à l'itinérance autour du Grand Tour des Écrins a été concocté par l'équipe du Parc national. www.grand-tour-ecrins.fr. Il est décliné dans une application mobile afin de renforcer l'usage pratique

de toutes les informations recueillies. L'offre de séjours proposée par les agences, la présentation de « packages », les itinéraires, des idées futées : on y retrouve de quoi composer un séjour à la carte. Le Grand Tour des Écrins possède une page facebook « grandtourecrins » pour partager des photos d'itinérance dans les Écrins, bénéficier de conseils, d'idées de randonnées et tout savoir de l'actualité des sentiers... **Rejoignez donc la communauté !**

Et sur Instagram également : #gtecrins



La vidéo du Grand Tour des Écrins

invite à découvrir l'essentiel du parc national des Écrins et à voyager au cœur des Alpes. Au gré des images, c'est l'occasion de cheminer à son rythme sur le Grand Tour des Écrins, au cœur de sa nature sauvage et de ses grands espaces. En juin dernier, ce court métrage, réalisé par Beegoo Production, a remporté le Green Award d'argent dans la catégorie « Eco-tourisme et voyages responsables », lors du festival de Deauville.

www.dailymotion.com/video/x3r85ko_le-grand-tour-des-ecrins-la-bande-annonce_travel

D'autres réalisations vidéos et reportages photos ont été réalisés pendant l'été qui vont contribuer à la valorisation des itinéraires et offres qui y sont associées.

Grand Tour des Écrins, le mythe est en marche



Le topo du GR[®]54 en 1965, un document écrit à la main par ses « pionniers » (ci-dessus) pour décrire le Tour de l'Oisans. La mention des Écrins arrivera plus tard, après la création du Parc national qui vient conforter l'identité du massif entre Hautes-Alpes et Isère.



Des propositions de séjours itinérants, accompagnés ou en randonnées libres, à pied, en VTT à assistance électrique, avec des ânes... Englobant l'ensemble du massif, le Grand Tour des Écrins a valeur initiatique, avec son mode d'itinérance douce.

L'amateur de randonnée tranquille, qui marche le week-end ou à la journée, trouve un choix d'itinérance à la carte avec l'offre des **Balcons des Écrins**, tout autour du massif, entre villages et sommets. Le Grand Tour des Écrins s'inscrit en effet dans une itinérance nouvelle génération : modulable, connectée à la vie locale et agrémentée de services qui la rendent plus accessible et attractive.

En parallèle aux « Balcons des Écrins », on trouve la proposition du **Tour des Écrins**, un sentier « rêvé » dans les années 60 par un groupe d'amis dont Roger Canac, guide de haute montagne et instituteur écrivain. On faisait déjà le Tour du Mont-Blanc... alors pourquoi pas le Tour du massif des Écrins ! Le plus montagnard des GR[®] de la « Trilogie Alpine » (avec le Mont-Blanc et la Vanoise) est accessible aux initiés cette fois, fans de grandes randonnées de montagne.

Le « 54 » enchaîne les étapes soutenues, pimentées de passages techniques. De vallées alpines en cols majestueux, l'itinéraire chemine dans un cadre préservé empreint de haute montagne, par Le Bourg d'Oisans, La Grave, Le Monétier-les-Bains, Vallouise, La Chapelle-en-Valgaudemar, le Désert-en-Valjouvrey et Valsenestre. Une aventure de quinze jours de randonnée sportive au pied des plus grands sommets des Alpes du Sud, 14 cols et quelque 12 800 mètres de dénivelé.



Le Parc national des Écrins, fortement mobilisé, porte les investissements avec le soutien de partenaires financiers. Ainsi, le programme Grand Tour des Écrins 2016-2017 est financé avec le concours de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional. Il bénéficie également du soutien de l'État à travers le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Restauration de sentiers et balisage

Pas moins d'une dizaine de sentiers seront remis en état d'ici la fin de l'année 2017 dans le cadre du programme "Grand Tour des Écrins"

Dans le cadre de la redynamisation du GR[®]54 et de la gestion du schéma de sentiers de découverte du cœur du parc national, un important programme de travaux de remise à niveau de sentiers est en cours. Différents types de chantiers sont attendus : pose de main courante, sécurisation, remise en place de sentiers suite à des crues, soutènement, déroctage, travaux sur des passerelles, sont autant de travaux de restauration prévus sur plus d'une dizaine de sentiers de l'itinéraire. On peut citer notamment la sécurisation et la création d'une variante alpine par le col des Grangettes et le lac de l'Eychauda à Pelvoux. L'amélioration du sentier d'accès et du passage de la Brèche du Périer est également prévue ainsi que la reprise complète du sentier de Cote Belle à Valjouffrey suite aux crues dévastatrices de 2015. L'amélioration des sentiers de Combe Guyon et du col de la Muzelle à Vénosc sont aussi programmés. Les premiers travaux commencent cet automne et se poursuivront en 2017.

Le balisage en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée

Parallèlement, la remise à niveau de la signalétique de plusieurs points d'information du Parc national au départ des randonnées va être menée à bien. Le balisage par peinture du Tour des Écrins et de ses variantes sera réalisé dans le cœur du parc national par les comités de randonnée des Hautes-Alpes et de l'Isère. Une nouveauté et une harmonisation importante, intégrées dans la nouvelle Charte de signalétique des Parcs nationaux de France. L'objectif est d'améliorer



la continuité de l'itinéraire sur les 184 km de l'itinéraire. Ce balisage sera effectué par les baliseurs diplômés des CDRP 05 et 38 et selon la Charte nationale de balisage de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Côté Hautes-Alpes, les 149 km seront balisés sur deux ans. Des phases de reconnaissance et de balisage sur plusieurs jours sont envisagées dès cet automne, en lien avec les refuges

et en fonction des conditions météorologiques. C'est devenu une priorité pour Jean Philip, président de la Commission «Sentiers» du CDRP05. «Jusqu'ici, il y avait un problème de continuité du balisage. C'est une chose très positive qui va permettre de renforcer la cohérence des GR, des GRP, et la sécurité du randonneur. Cela permettra également d'affirmer les bonnes relations entre la FFR et le Parc national».



Le CDRP 38, lui, balisera 52 km. Le travail a déjà été commencé par endroits et «l'idéal serait de terminer cette année» annonce Germain Vandeneckhoutte. Chargé de mission au comité isérois, il ne cache pas que les conditions de travail sont très alpines et le balisage beaucoup plus technique qu'habituellement.

Pour lui, «le balisage de la zone cœur rentre totalement dans l'idée de revaloriser l'itinérance. Cela permet de rendre le GR plus lisible pour le randonneur et de seconder la signalétique quand celle-ci est dégradée ou que le terrain est exigeant.»



TÉMOIGNAGES

«En 2015, je suis parti de Monétier-les-Bains et j'ai fait le tour complet : 13 jours, avec le beau temps, j'ai eu de la chance. C'était sympa de croiser des gens et de faire un bout de chemin avec eux. C'est surtout les rencontres avec les différents randonneurs, la convivialité dans les refuges, qui rendent cette aventure extraordinaire. Sans oublier les paysages, c'est magnifique ! J'ai particulièrement apprécié le plateau d'Emparis et la vue offerte sur la Meije, c'est tellement beau !»

Arnaud (Isère)



«Le GR54, qui fait le tour des Écrins, est vraiment un beau circuit pour voir l'ensemble du parc national sous toutes ses facettes. Sur des étapes de 2 à 15 jours, chacun découvre à sa façon et à son rythme la richesse des Écrins et leur esthétique exceptionnelle. De la balade courte et facile à des aventures bien plus pêchues, où chacun chemine à son rythme et à son niveau technique (même débutant). On peut ici toucher du doigt des points de vue inouïs sur la haute montagne. La vue sur ces paysages extraordinaires que sont les glaciers nous fait nous sentir vraiment en haute altitude.»

Raphaël Bonenfant, président du Syndicat des accompagnateurs en montagne dans les Hautes-Alpes.

«Sauvage ! C'est ce qui vient tout de suite en tête quand on arpente le massif des Écrins. La nature sauvage, à l'état brut, avec du végétal et beaucoup de minéral. Des vallées interminables pour assouvir notre soif de déambulation initiatique et salvatrice : marcher te vide l'esprit comme aucune autre activité !»

Aurélië (Ille-et-Vilaine)

«Ce massif cristallin façonné par les glaciers, avec de belles vallées en auge, abrite une biodiversité exceptionnelle pour la faune et la flore, des surprises géologiques à chaque détour de sentier. Les vallées sont très différentes, chaque jour, et on traverse des passages mythiques comme le col de l'Aup Martin, le pas de la Cavale ou encore les trois cols (Valette, Gouiran, Vallonpierre)... Quand on a un peu de temps disponible pour une randonnée itinérante, c'est le tour idéal.»

Florent Parsoud, accompagnateur chez Visages

Partages d'expériences et open source



La volonté est affichée : le Parc national des Écrins favorise les transferts d'expériences, le collaboratif et l'open source en matière de développement numérique.

Pour gérer ses sentiers et valoriser l'offre de randonnées et les patrimoines de son territoire, le Parc national des Écrins a conçu en 2012 un outil numérique, Geotrek. Celui-ci a ainsi permis

de mettre en ligne les portails web et les applications mobiles Rando Écrins et Grand Tour des Écrins. «L'outil a été pensé dès le départ pour pouvoir être déployé par d'autres structures dans des contextes différents» souligne Camille Monchicourt, responsable

des systèmes d'information au Parc national des Écrins et initiateur de cette démarche collaborative. «Pour cela, l'accent a été mis sur des développements génériques et sur la publication de l'outil sous licence libre pour en faciliter l'utilisation par d'autres».

Aujourd'hui plusieurs parcs nationaux, parcs naturels régionaux, communautés de communes et conseils départementaux ont déployé l'outil sur leur territoire à moindre coût. Ils bénéficient de l'ensemble des développements réalisés au préalable et peuvent concentrer leurs moyens sur les éventuelles évolutions à y apporter. Ainsi, le Parc national des Écrins anime aujourd'hui la communauté d'utilisateurs, une trentaine au niveau national, qui mutualisent leurs moyens et leurs compétences autour de Geotrek. L'outil est aussi de plus en plus utilisé dans des contextes de partenariats territoriaux, comme actuellement dans le Champsaur-Valgaudemar : «Geotrek est facile à utiliser et, surtout, il est pensé à 100% pour valoriser des itinéraires de randonnée» relève Sara Nunes Veloso, chargée de mission communication à la Maison du Tourisme. Sans frais supplémentaires, la mise en place du portail de randonnée s'appuie sur l'outil et l'accompagnement technique du Parc national. Outre la mutualisation des données, «cela nous permet aussi d'enrichir les randonnées que nous proposons avec des éléments très complets sur la faune, la flore et le patrimoine».



Sentiers : un patrimoine, des savoir-faire et une vidéo

Empierrements, pavages, passerelles, murs de soutènement et autres rigoles empierreées contribuent au maintien du réseau de sentiers nécessaires à la découverte pédestre du parc national. Sept équipes de personnels saisonniers sont à l'œuvre pour assurer l'ouverture et l'entretien de 667 kilomètres d'itinéraires. C'est un gros effort, humain et financier pour le Parc national qui fait aussi appel à des entreprises pour les gros chantiers. Une vidéo (en ligne sur le site ecrins-parcnational.fr) a été réalisée par Le naturographe qui présente la gestion et les savoir-faire très concrets mis en jeu chaque année.



Les Écrins aux salons de la randonnée

Un grand bol d'air pur, c'est ce qu'on vient chercher dans les Écrins. Et une vue à couper le souffle ! C'est ce dépaysement et l'ensemble des offres éco-touristiques des Écrins que les équipes du Parc national ont partagé avec les visiteurs des deux salons de la randonnée qui ont lieu en mars à Paris et à Lyon.

Les produits marqués «Esprit parc national» (voir p.12), avec la présence de certains prestataires, hébergeur, apiculteur et accompagnateur en montagne pour les représenter, ainsi que les grands itinéraires du massif ont été mis en avant lors de ces deux grands rendez-vous, aux côtés des parcs nationaux à Paris et sur le stand des Hautes-Alpes à Lyon.

Eco-altitude : 20 gestes pour la montagne !



Des messages clés pour une bonne pratique de la montagne et de découverte des patrimoines dans le massif des Écrins : la campagne de sensibilisation «éco-Altitude» pour une «éco-Altitude» a été conçue afin d'informer ses visiteurs et le grand public. Elle propose 20 gestes symboliques pour «vivre et découvrir» la montagne. Avec un rappel simple de la réglementation du cœur

de parc, le dépliant est diffusé dans les Maisons de parc, les offices de tourisme et par les professionnels du tourisme : accompagnateurs en montagne, hébergements, refuges, etc.

Des affichettes et les différentes réalisations sont téléchargeables gratuitement sur le site internet du Parc national, avec des diffusions régulières sur les réseaux sociaux.

La nature en partage

Le Parc national des Écrins s'attache aujourd'hui, toujours avec l'appui du mécénat de la GMF, à ce que les différents publics handicapés qu'ils soient visuel, auditif, moteur ou mental puissent accéder à la découverte de la nature.

Après avoir travaillé sur la requalification de ses maisons de Parc en terme d'accessibilité à tous les publics, le Parc national des Écrins s'attache aujourd'hui, toujours avec l'appui de ce mécénat, à ce que les différents publics souffrant de handicap, qu'il soit visuel, auditif, moteur ou mental, puissent accéder à la nature. Depuis 2008, le mécénat assuré par le groupe GMF Assurances aux parcs nationaux se poursuit donc dans le cadre du programme « La nature en partage ». Cette année, des sorties ont été organisées avec quelques groupes spécifiques et différents accompagnateurs en montagne sur le sentier du Lauvitel en Oisans.

Découvertes adaptées

En effet, la réserve intégrale du Lauvitel bénéficie, elle aussi, d'une aide attribuée par la GMF, dans le cadre des recherches scientifiques menées dans le cadre d'un inventaire général de la biodiversité dans cet espace « à part » et dans la perspective de faire partager cette démarche aux publics handicapés. Outre l'attrait paysager du site, la présentation des travaux scientifiques est une découverte très appréciée par tous ces visiteurs d'un jour. Une première randonnée a été organisée pour des personnes déficientes visuelles par les accompagnateurs en montagne avec l'association Valentin Haüy. Les Randonneurs de l'Oisans et des bénévoles des Deux-Alpes sont venus se joindre au groupe pour les guider. Trois autres randonnées avec des personnes non ou malentendantes ont été accompagnées par Patrick Manaud, accompagnateur formé à la Langue des Signes Française (LSF). Des agents du Parc national



sont intervenus également pour présenter, notamment, les travaux réalisés dans la réserve intégrale.

Du matériel en prêt

Pour favoriser la mobilité, deux joëlettes, système de fauteuils à bras, ont été acquises pour aller arpenter les sentiers du parc national ainsi qu'un lomo 360°, troisième roue à ajuster à un fauteuil, pour se promener sur les pistes plus plates et sans obstacle majeur (base de loisirs, sentiers de fond de vallée). Le prêt se fait gratuitement sur simple demande.

Pour le prêt du matériel, contacts : Sylvie Guion Champsaur-Valgaudemar) 04 92 55 95 44 ou Emmanuelle Brancaz (Gap) 04 92 40 20 17 / 06 21 30 48 81

NOUVEAUTÉS EN BOUTIQUE

De la couleur et du pratique. Une série de porte-clés, un gobelet nomade, des polaires douillettes, des carnets de « croquiture » (pour dessiner ou écrire), le calendrier et l'agenda en attendant 2017... Autant d'objets de votre quotidien qui souligneront joliment votre attachement au territoire. Car, en achetant ces produits, vous soutenez les actions de préservation des patrimoines, de sensibilisation au respect des milieux naturels et d'accompagnement du territoire.

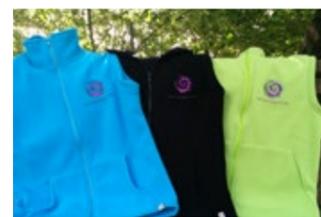


Gobelet écologique

Compagnon de vos randonnées, il égaiera vos pauses bien méritées pour une tasse de thé ou un verre d'eau fraîche. Vous pourrez le remplir et le vider... à volonté ! Fabriqué en France, ce gobelet en plastique 100% recyclé résiste au lave-vaisselle et au micro-ondes. **2€**

Porte-clés

Donnez un petit air de nature sauvage à votre trousseau de clé, votre sac à dos ou même... votre chat ! pourquoi pas... Créée spécialement pour le Parc national des Écrins, cette série de porte-clés en médaillon de frêne est gravée par un artisan de Barcelonnette dans les Alpes de Haute-Provence. Elle représente sur une face un bouquetin, un papillon apollon, un tétras lyre ou la mythique Barre des Écrins. Au dos, la spirale des Parcs nationaux et la mention Écrins signent cet objet... indispensable ! **4,50€**



Polaires sans manche

La chaleur sans l'épaisseur ! Pratique, léger et confortable, ce gilet polaire sans manche et brodé de la spirale du Parc national se décline en plusieurs coloris et deux coupes. Pour femme, il est bleu turquoise, pour homme, vert pomme. Le noir, également dans les deux modèles, s'accordera avec toutes vos tenues. N'hésitez pas, il ne quittera plus le fond de votre sac à dos ! **25€** à la Maison du parc de Vallouise et à la Maison de la vallée de Pont-du-Fossé

Carnets

Écrire, crayonner, coller, dessiner, plier, noter, tracer... ces carnets se glissent facilement dans un sac pour conserver tous vos souvenirs. La chouette chevêche et les délicates hépatiques viennent cette année compléter la collection déjà existante avec l'hermine et Les Bans depuis le couloir Coolidge. **6€**



Calendrier 2017

Pour chacun des mois de l'année prochaine une image de faune sauvage, emblématique ou méconnue ! Quelques-unes des meilleures photos prises par les agents du Parc national illustrent ce grand calendrier au format carré (30x30cm). **14€**

Agenda

À la fois livre d'images, agenda et répertoire d'adresses sur l'environnement et la protection de la nature, l'agenda des Parcs nationaux de France vous permettra de planifier votre année 2017 au rythme de la nature. **10,90€**



Le son des altitudes : une exposition... à écouter !

Pour cette « exposition », Fernand Deroussen, audio-naturaliste, a collecté des sons d'animaux mais aussi du vent, de l'eau... pour restituer des ambiances sauvages exceptionnelles.



De l'hiver avec le bruit des pas dans la neige et le blizzard, on passe au printemps : les chouettes, les amphibiens (grenouilles et crapauds). À basse altitude, les chants des oiseaux sédentaires montent en puissance, bientôt rejoints par les migrateurs de retour dans le massif... Puis arrive l'été avec les insectes chanteurs et, bien sûr, les marmottes en altitude, puis l'automne... Mais aussi le vent, l'orage, l'eau et d'autres éléments naturels qui font de cette expérience un voyage au cœur des milieux naturels des Écrins. Fernand Deroussen a fait plusieurs séjours dans le parc national des Écrins en 2015 pour réaliser un inventaire sonore des ambiances et de la faune : près de 150 espèces d'oiseaux, batraciens, mammifères, insectes. Ce travail a notamment pu mettre en évidence la présence d'accents locaux chez les oiseaux ! Toutes ces ambiances sonores sont mises en valeur par le montage avec, comme fil conducteur, la montée en altitude tout au long de l'année. Une expérience sensitive qui a débuté cet été à la Maison du parc de Vallouise. Elle se poursuit actuellement à Briançon à la Maison du parc située au pied de la cité fortifiée. Au total, 22 minutes d'un univers sonore à découvrir, et à savourer, confortablement installé dans un fauteuil ou une chaise longue.



L'exposition est conçue pour être accessible au handicap visuel. Elle a été réalisée avec le soutien de la GMF.

NOUVEAUTÉ Tiko fait découvrir la Tour Brune et ses mystères aux enfants

Tiko, un tichodrome, est perdu dans la tour. Il faut l'aider à retrouver les paysages et les montagnes du parc national des Écrins à travers énigmes et devinettes.

Un livret pour les 5-7 ans et un autre pour les 8-12 ans permettent de proposer des activités adaptées à tous les âges. Pendant que les enfants sont occupés à découvrir les mystères de la tour, c'est l'occasion pour les plus grands de (re) découvrir la muséographie installée dans cet



ancien donjon de l'archevêché d'Embrun, construit à partir du XIII^e siècle. On y trouve des panneaux d'expositions et des vidéos sur la géologie, l'histoire glaciaire, les usages de l'homme qui modifient le paysage... tout en parcourant les étages jusqu'à la terrasse panoramique dominant la ville et les paysages de l'Embrunais.

La Tour brune est ouverte les week-ends de mai et septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. De début juin à fin août : du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermée les dimanches et lundis. Le reste de l'année : sur rendez-vous (classes, groupes).

Une participation de 1,5€ permettra de couvrir les frais de production et d'impression de ces livrets.



Pastoralisme et prédation : des actions d'accompagnement

Les cabanes d'urgence hélicoptables pour les bergers sont l'un des moyens d'actions du plan « pastoralisme et prédation » du Parc national. D'autres mesures concernent notamment le suivi de l'espèce, l'appui à des travaux de recherche ou encore la mise à disposition du réseau radio dans les alpages sans oublier l'implication des agents dans l'accompagnement des éleveurs et la réalisation des constats en cas de dommages au troupeau.

À la fin du mois de juin, six cabanes provisoires dites « cabanes d'urgence » avaient été hélicoptées sur des alpages du parc national des Écrins. Ces petites cabanes en bois, toutes équipées, ont été installées pour la saison d'estive sur des quartiers dépourvus d'abris et soumis à une forte pression de prédation. Elles permettent aux bergers de dormir au plus près des troupeaux et de mieux les protéger. Cette opération est l'une des mesures du plan d'action « pastoralisme et prédation » mis en place en 2014 afin de soutenir les éleveurs et bergers de son territoire face à la prédation. « Il marque la volonté de l'établissement d'agir, avec les moyens dont il dispose, pour une meilleure connaissance de l'espèce et pour soutenir un pastoralisme respectueux de l'environnement » résume Thierry Durand, directeur par intérim du Parc national.

Huit cabanes hélicoptables d'urgence



« Depuis 2010, le Parc national des Écrins a fait construire huit cabanes d'urgence qu'il prête chaque année aux éleveurs et groupements pastoraux » explique Agnès Thiard, chargée de mission sur les questions agricoles au Parc national. Hélicoptables en une seule rotation, elles sont rapidement mobilisables et permettent de pallier temporairement au manque de cabanes sur certains alpages, en l'attente d'une solution pérenne (construction d'une nouvelle cabane ou restauration d'une cabane ancienne). Cette année, cinq de ces cabanes ont été pré-affectées sur des

alpages demandeurs dès le début de la saison d'estive. L'affectation est réalisée par un comité de pilotage qui regroupe le Parc national des Écrins, les services pastoraux, les DDT, ainsi que les Conseils départementaux des Hautes-Alpes et de l'Isère.

« Les demandes reçues sont priorisées selon des critères précis comme la difficulté de l'alpage, l'existence d'une bonne gestion pastorale mais aussi et surtout l'existence d'une réflexion sur l'équipement pérenne de l'alpage » ajoute Isabelle Vidal, chef du service aménagement du Parc national. Les trois cabanes restantes sont gardées en réserve pour être mobilisées en cas d'urgence.

Équiper les alpages

En parallèle, le Parc national accompagne les éleveurs et les communes dans l'équipement pérenne de leurs alpages en cabanes. Il apporte son expertise sur toutes les étapes de la démarche : diagnostic des besoins, avis sur l'étude architecturale, orientation des porteurs de projet sur les financements mobilisables... L'établissement a également étudié un projet de cabane secondaire modulaire, hélicoptable en 5 rotations. Un prototype de cette cabane, intéressante par son coût raisonnable et son aspect modulable, sera réalisé prochainement. Les plans pourront être mis à disposition des communes intéressées.

Constater sans interpréter

Les agents du Parc national sont présents sur le terrain pour accompagner les éleveurs et bergers. À la suite d'une attaque sur le territoire du parc national des Écrins, ce sont eux qui montent réaliser les constats de dommage. Leur rôle se limite alors à un relevé d'éléments factuels et techniques relatifs au dommage, sans expertise sur l'indemnisation. C'est ensuite la DDT qui utilise ces

éléments pour valider ou non la responsabilité du loup en s'appuyant sur l'avis technique de l'ONCFS. Elle procède à l'indemnisation dans le cas où la responsabilité du loup n'est pas exclue. Depuis 2015, deux vacataires viennent renforcer l'équipe chaque été. À la fin août 2016, un peu plus de 70 constats avaient été réalisés dans les Écrins, dont 8 dans le cœur.



Étudier et expérimenter

Le Parc national des Écrins accueille sur son territoire plusieurs études sur la question du loup. Dans le respect du « plan loup » validé par le Conseil d'administration, il s'agit d'améliorer la connaissance du prédateur et d'expérimenter des méthodes innovantes de protection des troupeaux. Cet été, l'alpage du Saut du Laire, en cœur de parc national, accueillera un projet de recherche mené par l'IPRA (Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de protection), dont l'objectif est d'étudier le risque de prédation grâce à l'utilisation de caméras nocturnes thermiques. En parallèle, deux sujets de stages, co-pilotés par la Chambre d'agriculture, le Parc national des Écrins et le Cerpam, sont actuellement en cours dans la partie sud du parc.

Ils ont pour objectif d'étudier les trajectoires d'évolution et les perspectives d'avenir des exploitations d'élevage du territoire dans ce contexte de prédation. Les résultats seront présentés à l'automne.



Des pièges photos pour observer, des radios pour informer

La politique du loup relève de la compétence du préfet. Les organismes techniques de référence sont la DDT et l'ONCFS. Le Parc national des Écrins n'a donc pas de rôle officiel sur la communication générale relative au loup. Toutefois, présent sur le terrain, au contact des acteurs et du grand public, il joue un rôle en matière d'accompagnement et d'information de proximité. Dans le cadre du réseau « grands prédateurs » qui compile et diffuse les données, les agents du Parc national récoltent toute l'année des indices de présence du loup : observations visuelles directes, hurlements provoqués, suivis des traces en hiver, récolte de fèces, d'urine... « L'utilisation de pièges photos est l'une des méthodes d'observation les plus efficaces », indique Richard Bonet, chef du service scientifique du Parc national des Écrins. « C'est un outil au service de la connaissance qui permet de donner des informations précieuses aux bergers et éleveurs afin d'optimiser ou renforcer la protection des troupeaux ». Placés à des endroits stratégiques sur l'ensemble de son territoire, ces appareils permettent en effet de produire des indices de présence du loup faciles à valider par le réseau piloté par l'ONCFS. En cas de présence avérée, le maire de la commune concernée et les éleveurs situés à proximité du lieu d'observation sont informés.

Un « canal alpages »

Cette communication sera facilitée par la mise en place d'un réseau radio plus performant sur le territoire d'ici 2017. Le Parc national des Écrins va renouveler ses équipements, en migrant vers un réseau numérique qui apportera un gain de couverture de 20%. Il mettra à la disposition des éleveurs, bergers et autres partenaires intéressés un « canal alpages » dont l'expérimentation a commencé cet été en Vallouise.



Prairies fleuries : deux prix pour les Écrins au concours national

Représentant le Parc national des Écrins au concours agricole national des prairies fleuries 2015, la parcelle de Stéphanie Gras-Lavigne et Xavier Maitretin, du GAEC Holstein Passion à Chauffayer, a remporté une médaille d'argent pour sa richesse agro-écologique ainsi que le Trophée de l'Abeille d'Or pour sa qualité mellifère. La remise des prix a eu lieu au salon de l'agriculture à Paris. Bravo !

Le Concours général agricole est une véritable « institution » qui distingue les meilleurs animaux et produits depuis 145 ans. Pour Benoit Tarche, son commissaire général, « le concours des prairies fleuries est très important car il fait le lien entre les produits d'excellence et l'alimentation d'excellence qui reflètent la qualité des pratiques agricoles. » Cette année, c'est dans le Briançonnais, parmi les candidats exploitant des parcelles dans les communes du Monétier-les-Bains, de Villar d'Arène et de La Grave que le représentant du parc national des Écrins a été désigné.



Dense, homogène, bien équilibrée et diversifiée : les qualités agro-écologiques de la prairie de Jean-Jacques Sionnet à La Grave ont été relevées d'emblée par le jury du concours des prairies fleuries qui a visité cette parcelle le 7 juillet. Une prairie riche et productive, idéale pour nourrir les mères des agneaux élevés sur l'exploitation. Le 2^e prix local pour l'équilibre agro-écologique a été attribué à la parcelle de Pierre Josserand au Monétier-les-Bains, le 3^e prix pour une parcelle de Marie-Cécile Faure à Villar d'Arène. Le prix de la qualité mellifère a été attribué à la parcelle de Denis Giraud au Monétier-les-Bains.

Observateurs de l'herbe des alpages sentinelles



C'est un véritable réseau de mesures de la ressource en herbe (la biomasse végétale!) qui est en œuvre dans le cadre des programmes « Alpages sentinelles », à l'échelle des Alpes.

En juin dernier, pour caler et harmoniser leurs pratiques, les agents des différents parcs nationaux alpins chargés des « mesures de biomasse végétale » se sont retrouvés dans les Écrins où le protocole a été initié. Ce protocole, construit avec le soutien de Sandra Lavorel, directrice de recherches au Laboratoire d'écologie alpine (LECA), vise à mieux comprendre les variations des ressources en herbe disponibles pour les troupeaux, en lien avec les aléas climatiques. Il fait partie des nombreux protocoles mis en œuvre par les partenaires du programme Alpages Sentinelles pour étudier les relations entre végétation, climat et pratiques pastorales.

La biodiversité dans la loi

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, définitivement adoptée le 20 juillet dernier, a pour objectif de mieux protéger et de valoriser les richesses naturelles, considérées comme un patrimoine fondamental et un levier économique à préserver.

La loi inaugure un changement de regard, ancré dans la dynamique de la biodiversité, qui met aussi clairement en avant les services qu'elle rend à l'humanité (nourriture, santé...). Elle prend en compte l'interdépendance des écosystèmes, comme par exemple l'amont et l'aval d'un cours d'eau. De la connaissance à la protection des espaces naturels et des espèces, la prise en compte des paysages mais aussi la lutte contre les nuisances lumineuses ou encore l'accélération de l'Open data et l'interdiction des brevets sur le vivant sont notamment abordés.



Une agence pour coordonner les moyens

Prévue par la loi, la création de l'agence de la biodiversité (AFB) va rassembler les moyens de l'État en matière de biodiversité. Dès le début de l'année 2017, elle regroupera l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Agence des aires marines protégées et l'établissement des Parcs nationaux de France. Les 10 parcs nationaux lui seront « rattachés » mais conservent leur gouvernance et leurs budgets propres, inscrits dans la loi de 2006.

Le Conseil d'administration, dans la continuité

En décembre 2015, **Bernard Héritier**, maire de Valjouffrey, a été élu à la présidence du nouveau conseil d'administration du Parc national, poste dont il assurait l'intérim depuis neuf mois. Administrateur de longue date et maire d'une petite commune du cœur du parc national des Écrins dans l'Isère, il souhaite « assurer une continuité pour préparer la suite et la transmission de la présidence à un représentant des Hautes-Alpes dans deux ans ». Le 1^{er} vice-président est Jean Conreaux, maire de Vallouise (05), le 2nd vice-président est Pierre Balme, maire de Vénosc (38).



Sept nouvelles communes dans l'aire d'adhésion

Sur les 13 communes qui n'avaient pas adhéré à la charte en 2013, sept ont finalement décidé de rallier le projet de territoire proposé. Dans les Hautes-Alpes, il s'agit de Chabottes, Les Costes, Saint-Julien-en-Champsaur, Saint-Bonnet-en-Champsaur et Saint-Clément-sur-Durance. Dans l'Isère : Saint-Christophe-en-Oisans et Mont-de-Lans. Les bilans du premier programme d'actions de la charte sont en cours, pour mettre en place le suivant, en lien avec les 53 communes adhérentes (sur les 59 sollicitées) que compte désormais le Parc national, soit un taux d'adhésion de près de 90 %.



Changement de direction

En mars dernier, **Bertrand Galtier** a quitté la direction du Parc national des Écrins pour rejoindre le cabinet de la secrétaire d'État à la biodiversité. Il occupait ce poste depuis plus de quatre années au cours desquelles il a notamment coordonné le processus engagé autour de la charte du Parc national tout en mettant en œuvre la réorganisation des services et la recherche de nouvelles modalités de financement des projets pour répondre aux exigences de réduction des moyens de l'État.

Thierry Durand, directeur-adjoint du Parc national, assure l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur par la ministre de l'environnement, choisi parmi les trois candidats validés par le conseil d'administration au mois de juillet dernier. **Cette nomination est imminente à l'heure où nous mettons sous presse. Plus d'infos sur le site du Parc national des Écrins.**

Conseil économique, social et culturel (CESC) : contribuer à la mise en œuvre de la charte

L'installation officielle de la commission permanente du CESC a eu lieu le 16 juin 2016. Pierre-Yves Motte, président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, a été élu à la tête de cette instance. Gérald Martinez et Julien Rebuffet ont été désignés pour représenter le CESC au comité de suivi et d'évaluation de la charte. Les commissions vont se réunir durant l'automne et apporter leurs contributions à la mise en œuvre de la charte. Parmi les thématiques à aborder, celle de la transition énergétique est envisagée pour une prochaine assemblée plénière.

Activités en cœur de parc national

Le conseil d'administration régleme la pratique de la pêche dans les lacs du cœur du parc national. Afin d'adapter au mieux la réglementation au statut biologique des lacs, celui-ci a été précisé par analyses ADN, pour déterminer ceux qui pourront être alevinés et accueillir cette activité traditionnelle. Une réflexion est engagée, pour mettre en place un comité d'examen, qui sera consulté pour donner un avis technique sur les compétitions sportives (5 par an selon la charte) qui pourraient être autorisées dans le cœur du parc national, si le nombre de demandes dépasse le nombre de manifestations prévu réglementairement.

Un site internet pour le réseau des lacs sentinelles

En plus de sa contribution rédactionnelle, le Parc national des Écrins s'est fortement impliqué dans la conception technique de ce site internet. Un moyen pour les membres du réseau de centraliser les données récoltées sur les lacs d'altitude et de porter à la connaissance du grand public les données produites sur ces milieux emblématiques. Le réseau est animé par Asters, le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie et compte dans ses membres l'ensemble des parcs nationaux de montagne. Initié lors d'une première rencontre dans les Écrins voilà plus de six ans, il a tenu son dernier séminaire au Bourg d'Oisans en novembre 2015. www.lacs-sentinelles.org



Une maladie semble accroître la mortalité des bouquetins

Elle serait un facteur important de la mortalité observée chez le bouquetin des Écrins et être en partie à l'origine des anomalies démographiques observées sur cette espèce dans le massif. Actuellement, 62 bouquetins sont repérables à leurs marques auriculaires et 23 d'entre eux sont équipés d'un collier GPS.

Connaitre les raisons de la mortalité des bouquetins est l'un des objectifs importants du programme de capture et de marquage d'animaux dans les Écrins. « En cas de mortalité, il est en effet possible de retrouver au plus vite les cadavres d'animaux marqués, grâce à un dispositif « d'alerte mortalité » et à la localisation GPS transmise par le collier émetteur » explique Michel Bouche, technicien « patrimoines » du Parc national des Écrins. Vétérinaire de formation, il coordonne plus

particulièrement cet aspect sanitaire, en lien avec le laboratoire vétérinaire départemental des Hautes-Alpes. « La découverte précoce d'un cadavre rend alors possible une autopsie dans de bonnes conditions, ce qui peut permettre de déterminer la ou les causes possibles de la mort. »

Depuis 2013, sept animaux équipés de collier sont morts, tous entre fin décembre et début mars, soit pendant la période hivernale. Les quatre animaux qui ont pu être autopsiés dans le Champsaur, le Valgaudemar et le Valbonnais, étaient atteints par la maladie caséuse, dite maladie des abcès. Cette maladie est bien connue chez les ovins domestiques : largement répandue dans les élevages, elle cause toutefois rarement la mort d'animaux domestiques bien nourris et entretenus. Il n'existe pas de traitement efficace. Sur la faune sauvage, par contre, elle affaiblit les animaux atteints, en particulier lorsqu'ils sont soumis à un stress physiologique tel que la pénurie alimentaire hivernale. Ceci peut expliquer la période de mortalité constatée (décembre-mars). Certaines pratiques pastorales en alpage peuvent réduire les risques de contamination. Les mesures de prévention sont décrites dans le guide « Ongulés sauvages et domestiques en alpages », téléchargeable sur le site du Parc national.



Les bouquetins ont la bougeotte

Il n'y a que les montagnes qui ne se rapprochent pas ! Dans les hautes vallées des Écrins, le suivi du déplacement des bouquetins marqués confirme les échanges entre les populations du massif et des rapprochements avec celles de Belledone. Quelques boucs, notamment, opèrent de grands déplacements rapides, souvent en aller-retour, qui passeraient complètement inaperçus si certains d'entre eux n'étaient pas marqués, soit à l'aide de colliers GPS ou plus simplement à l'aide de boucles auriculaires de couleur.

La barre symbolique des 300 et la limite des comptages

Dans les Cerces ce printemps, et pour la colonie du Champsaur en début d'année, les comptages ont permis de dénombrer plus de 300 individus. Un nombre symbolique qui relève forcément du minima. La méthode des comptages donne des indications tant que les densités de population sont faibles et sur un territoire restreint. Il va devenir nécessaire d'utiliser d'autres outils, comme cela se fait désormais pour le chamois. « Trouver de bons et fiables indicateurs sur l'état des populations de bouquetins reste une difficulté » reconnaît Ludovic Imberdis, chargé de mission « faune » au Parc national. « Pour nous aider, une étudiante de Master a travaillé cet été sur ce sujet, pour évaluer les outils techniques et scientifiques qui sont à la disposition des gestionnaires ainsi que les moyens à déployer que cela implique ». Ainsi, la population réintroduite dans le Champsaur en 1994 semble progresser tranquillement. Celle des Cerces, première réintroduction en France (1960), a vécu des hauts et des bas... Lors de l'hiver 2009-2010, particulièrement meurtrier, on estime que près d'un tiers des bouquetins n'avait pas survécu. Il aura donc fallu 6 années et un hiver 2015/2016 particulièrement doux pour combler cette perte.

RESTEZ CONNECTÉS ! ecrins-parcnationala.fr

Directeur de la publication : Thierry Durand • **Comité de rédaction** : Claire Gondre, rédaction, avec les secteurs et les services du Parc national des Écrins. Ont particulièrement collaboré à ce numéro (textes et images) : C. Sagot, M. Magen, P. Navizet, M. Bouvier, M. Bouche, C. Dentant, E. Icardo, D. Vincent, E. Ollieu, L. Vuinée, M. Francou, T. Maillet, A. Thiard, E. Brancz, C. Calvet, A.L. Macle, E. Thibert, B. Francou, X. Bodin, G. Traub, J. Guilloux, M. Pottier, E. Dupin, M. Coulon, L. Imberdis, H. Quellier, P. Saulay. **Relecture** : Josette Arnaud • **Photographies** : photothèque du Parc national des Écrins - Bertrand Bodin et Carlos Ayesta (Grand tour des Écrins et marque), C. Barachet. **Mise en page** : à l'Atelier - **Principe de maquette** : Régis Ferré • **Imprimerie** Riccobono • **Courriel** : info@ecrins-parcnationala.fr • **Site Web** : www.ecrins-parcnationala.fr • **Édité par** le Parc national des Écrins Domaine de Charance, 05000 GAP - tél. 04 92 40 20 10 avec le soutien financier du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie • **L'ÉCHO DES ÉCRINS n° 41 - septembre 2016** - Journal d'information du Parc national des Écrins - 23 000 exemplaires sur papier FSC (forêts à gestion durable). ISSN 1285-1434. Il n'y a plus d'abonnement à la formule "papier" de l'Écho des Écrins. Téléchargez chaque édition sur le site internet du Parc national et abonnez-vous gratuitement à sa lettre électronique.

Les informations publiées dans cette édition, et bien d'autres encore, sont développées sur le site internet du Parc national des Écrins. Recevez gratuitement chaque mois la lettre des Écrins sur votre messagerie électronique : abonnement gratuit en pied de page d'accueil du site internet...



Et sur les réseaux sociaux !

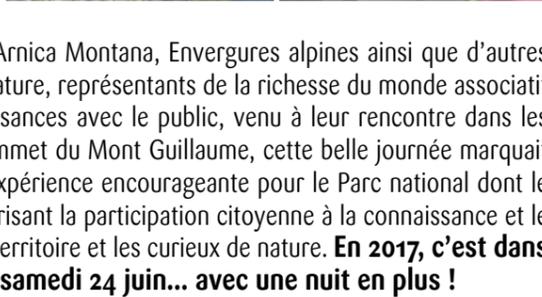
Biodiversité et passion partagées à tous les étages



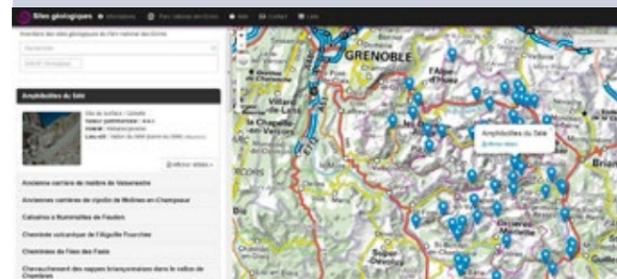
Les connaissances sur la biodiversité se sont accrues le dimanche 22 mai à Embrun avec le plaisir non dissimulé pour les participants d'échanger et de partager des savoirs naturalistes et des moments de prospections!

Une première réussie pour un événement à vivre, c'est l'objectif, chaque année dans une vallée des Écrins. Prochain rendez-vous dans le Champsaur, les 23 et 24 juin 2017 pour fouiner et échanger autour de la biodiversité cachée à tous les étages...

Avec une vingtaine de spécialistes postés aux différents étages de végétation de la commune d'Embrun, ce sont près de 300 taxons qui ont été observés qu'il s'agisse d'oiseaux, d'escargots, de papillons, de fleurs ou de libellules, sans oublier les gammarès, minuscules crustacés de la rivière. «Sur la centaine de données nouvelles enregistrées à Embrun, il s'agit pour l'essentiel d'espèces communes qui n'avaient jamais été notées» souligne Richard Bonet, chef du service scientifique du Parc national «et en très large majorité des insectes, parce qu'on les connaît mal». À l'invitation du Parc national et de la commune, de nombreuses associations étaient au rendez-vous : la Fédération départementale de la pêche, Bérardie, Proserpine, LPO Embrun, Grenha, Arianta, Serre-Che nature, SNAM 05, Natura 2000, Arnica Montana, Envergures alpines ainsi que d'autres naturalistes qui se sont ralliés à l'événement. Tous ces passionnés de nature, représentants de la richesse du monde associatif naturaliste, se sont pourtant surtout attachés à partager leurs connaissances avec le public, venu à leur rencontre dans les différents ateliers proposés. Depuis le bord de la Durance jusqu'au sommet du Mont Guillaume, cette belle journée marquait aussi les 10 ans de la fête de la nature. Une première réussie et une expérience encourageante pour le Parc national dont le projet est de créer un événement annuel autour de la biodiversité, valorisant la participation citoyenne à la connaissance et le partage des savoirs en lien avec le monde associatif, les communes du territoire et les curieux de nature. **En 2017, c'est dans le Champsaur que le rendez-vous s'organisera, vendredi 23 et samedi 24 juin... avec une nuit en plus !**



Un mini-site internet pour les curiosités géologiques



Les falaises de roches sédimentaires, des fossiles, les moraines glaciaires, les traces d'anciens volcans et autres curiosités des milieux karstiques sont les témoins de l'histoire géologique de notre planète, visibles dans les Écrins. Afin d'en faciliter la lecture, le Parc national met à disposition un inventaire des localisations remarquables, grâce à un mini-site internet dédié à ce patrimoine. Développé par l'équipe du Parc national, avec notamment une entrée cartographique, il décrit 65 sites géologiques, documentés et commentés par des experts. Les sites présentés sont issus de l'inventaire national du patrimoine géologique, initié en 2009, coordonné par la CPPG (Commission permanente du patrimoine géologique) et validé scientifiquement par le MNHN (Muséum national d'Histoire naturelle) et le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). Un contenu riche et robuste, abordé selon des angles scientifiques et pédagogiques permettant l'organisation de sorties à thème à adapter aux publics.

<http://geologie.ecrins-parcnational.fr>

Les paysages et leurs motifs pour dialoguer



Autour d'un projet d'aménagement ou d'un futur document d'urbanisme, les «ateliers paysages» animés par le Parc national sont l'occasion d'échanger

concrètement sur les enjeux d'un site et partager des regards sur la prise en compte des paysages et de leurs évolutions.

La création d'une zone constructible pour accueillir de nouveaux habitants, la construction d'une route pour favoriser les liens entre les hameaux, l'aménagement d'une zone d'activités commerciales pour dynamiser l'économie... Autant de projets qui modifient les lieux de façon durable et qui, de fait, justifient de réfléchir collectivement à leurs implantations. «C'est au moment de la conception d'un projet qu'il importe de prendre en compte le paysage» souligne Frédéric Sabatier, urbaniste au Parc national des Écrins, que ce soit dans le cadre de la préparation d'un document d'urbanisme (PLU, carte communale...) ou pour l'aménagement d'un site ou d'un espace public. Les «ateliers paysages» qui se sont déroulés au cours des deux dernières années dans les Écrins ont été l'occasion de mettre au point des outils pour aborder ces questions. A partir de cas concrets, un guide pratique présente les différents motifs qui, tels les pièces d'un puzzle, forment les paysages en perpétuel mouvement. À Buissard, au Monétier-les-Bains, à Saint-Clément-sur-Durance, Puy-Sanières, Saint-Michel-de-Chaillo, Villar d'Arène, à Prapic ou au col du Lautaret... Dans des communes et sur des sites aux enjeux socio-économiques très différents, les ateliers paysages produisent des effets semblables : l'occasion d'aller sur le terrain, d'échanger concrètement sur les paysages que l'on a devant les yeux et auxquels on est attaché. C'est ainsi que les questions émergent, que les regards de chacun s'expriment, que les points de vue se rapprochent aussi !

La démarche des «ateliers paysages» rassemble des élus, des acteurs du territoire et des services de l'Etat, des CAUE, le Parc national des Écrins et selon les besoins, des spécialistes de l'agriculture, de la flore ou de l'aménagement de territoire. Pour les collectivités des Écrins qui souhaitent organiser un atelier paysage, contacter : **Frédéric Sabatier**, chargé de mission architecture, urbanisme & paysage, **04 92 40 20 52** frederic.sabatier@ecrins-parcnational.fr



L'aventure scientifique au cinéma

Parler de la science et de la montagne autrement, autour de films d'aventure : c'est le pari des «Rencontres Montagne et sciences» qui, pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec le Parc national des Écrins, feront étape au Bourg d'Oisans le **mardi 22 novembre**.

Quelques jours après le rendez-vous au Palais des sports de Grenoble, films et échanges seront proposés aux écoliers et collégiens de l'Oisans, à la rencontre des « Berbères des cimes », d'une mystérieuse grenouille de « l'île Pyrénées » ou encore des « mondes perdus du Groenland ». Ce dernier film, mais aussi des réalisations sur l'Himalaya, les cristalliers de montagne ou encore la falaise du Saint-Eynard seront au programme des projections gratuites et ouvertes à tous, à partir de 19h au foyer culturel. Tous les détails sur www.montagnes-sciences.fr



8es Rencontres de la cinémathèque de montagne

au Quattro à Gap
Le 16 novembre à 20h30, « La vallée des loups », le dernier film de Jean-Michel Bertrand sera présenté en avant-première et en ouverture de l'événement qui se poursuivra les 17, 18 et 19 novembre, avec un programme foisonnant mêlant l'aventure sportive et humaine. www.cimalpes.fr

Des refuges, sentinelles pour les sciences

Le refuge comme poste avancé de la recherche : la rencontre entre des professionnels de la montagne et des scientifiques a permis de confirmer l'intérêt de tous pour un programme sur le long terme dans les domaines des sciences de la nature comme des sciences sociales.

Une initiative originale, liant le monde de la recherche et des professionnels de la montagne pour mieux comprendre ce qui se passe «là-haut» : le séminaire «refuges sentinelles» qui s'est déroulé les 9 et 10 juin à la Galerie de l'Alpe, au col du Lautaret, a réuni une bonne soixantaine de personnes sur deux journées d'échanges. «L'objectif était d'organiser une rencontre entre professionnels de la montagne (gardiens de refuge, guides de haute-montagne, fédérations sportives, associations...) et scientifiques (sciences de la nature et sciences sociales) afin de définir un programme de recherche de long terme à partir des refuges». Pour Richard Bonet, chef du service scientifique du Parc national des Écrins, il s'agit avant tout de rassembler des données scientifiques pour suivre concrètement les impacts des évolutions climatiques et la mutation des pratiques. Ces questionnements sont portés notamment par le Parc national des Écrins et le laboratoire de recherche en sciences sociales PACTE qui, pour y répondre, ont engagé un partenariat avec le LabEx Innovation Et Territoires de Montagne et la Zone Atelier Alpes du CNRS. Ensemble, ils ont construit cette démarche pluridisciplinaire et participative pour faire converger les motivations des acteurs impliqués par ce sujet.



Le gardien de refuge, au centre du dispositif

Avec ce programme «refuges sentinelles», le refuge a vocation à devenir un véritable camp de base pour la recherche scientifique ainsi que pour la transmission des savoirs au grand public. Tous les gardiens de refuge du parc national des Écrins sont invités à intégrer le dispositif avec un investissement variable selon les disponibilités et les motivations de chacun. Des actions simples pourront être mises en place : posters dans les refuges, interventions des chercheurs en refuge, test de l'application Alprisk, collecte sur l'accidentologie... Des groupes de travail pour définir plus précisément le programme et les actions et thématiques à développer doivent se réunir cet automne pour de premières actions dès l'été prochain.

> Contact : **Gwenaëlle Traub**, chargée de mission «refuges et sports de nature»
tel. **04 92 40 20 28** - gwenaelle.traub@ecrins-parcnational.fr

Secours en montagne: conjuguer les vols d'entraînement et la protection de la faune

Le Briançonnais accueille la « base hélico » de la gendarmerie utilisée pour les secours en montagne (CRS et PGHM en alternance). Depuis plusieurs années, des formations pour la qualification « montagne » des pilotes y sont dispensées.

« La haute montagne et le climat sec du Briançonnais sont idéaux pour de telles formations » commente le capitaine Emmanuel Chavanne, commandant la base aérienne de formation. C'est pour ces raisons qu'un site pour des formations à l'année s'y est installé, depuis 2015, avec la construction de la nouvelle base d'hélicoptères. Les survols aériens peuvent avoir des incidences sur la faune sauvage. « L'installation de cette nouvelle base a augmenté les survols d'entraînements » ajoute Hélène Quelier, chef du secteur Briançonnais-Vallouise. Dans le cœur du parc national, ces entraînements sont strictement encadrés car soumis à l'autorisation de son directeur. Il était important que les zones sensibles soient prises en compte, y compris en aire d'adhésion... « Nous travaillons ensemble pour définir les zones à éviter et cette très bonne collaboration permet de préserver les sites les plus fragiles ». « Il suffit souvent d'adapter les vols, pour préserver les zones de mises bas (bouquetins ou chamois) ou de nidification de rapaces (aigle, faucon pèlerin ou hibou grand duc).



Sur la crête de la Seyte, l'hiver se prépare l'été

En Vallouise, cet itinéraire de randonnée à ski est devenu un site de suivi du tétras lyre assorti d'aménagements de protection: des systèmes d'étraves dans des espaces délimités par des cordes équipées de fanions signalent les zones de quiétude pour l'espèce. Les observations hivernales et les comptages des crottiers au printemps ont montré l'intérêt de rejoindre entre elles les deux étraves de protection qui se trouvent à la sortie de la forêt.

L'ajout d'une corde d'une cinquantaine de mètres de long a permis de doubler la zone de protection à cet endroit qui atteint ainsi une surface de 8000 m².

Les travaux ont été réalisés par les agents du Parc national des Écrins avec le concours de la commune de L'Argentière-la-Bessée, du site Natura 2000 Fournel les Bans et de l'ONF.

« Les résultats du suivi de ce dispositif de protection sont encourageants puisque la pénétration des étraves par des skieurs demeure relativement exceptionnelle et que le nombre de crottiers trouvés au printemps (attestant la présence des oiseaux en hiver) est chaque année plus élevé » résume Thierry Maillat, technicien patrimoine du Parc national en Vallouise.



«Moment botanique» au refuge du Pelvoux

Deux posters sur la flore d'altitude sont arrivés dans la salle à manger du refuge du Pelvoux ! L'un décrit le « jardin alpin » autour du refuge, l'autre ce que vous pourrez rencontrer sur les arêtes de Sialouze. Sur une idée de Damien, le gardien du refuge, des agents du Parc national des Écrins ont réalisé, avec lui, des inventaires de la flore présente aux abords immédiats des bâtiments et plus loin sur la traversée des arêtes de Sialouze. Le résultat de ces investigations a donné lieu à la réalisation de deux posters financés par la fondation «PETZL» dans le cadre d'un mécénat avec le Parc national.

www.ecrins-parcnational.fr/actualite/moment-botanique-refuge-pelvoux

Les jeux de l'écho des mots



Encore une belle édition, la 11^e, du festival L'écho des mots dans le Champ-saur-Valgaudemar du 15 au 18 août. À destination des familles, le festival a rythmé la vie locale, la place de Pont-du-Fossé se transformant en un vrai lieu de

fête. Parmi les nombreux spectacles, les animations et autres balades contées, le stand du Parc national invitait notamment à jouer et à découvrir les secrets des animaux de montagne.

Les marmottes de Prapic bien installées dans leur prairie !

Le vingtième comptage des marmottes du plateau de Charrière, au-dessus de Prapic, s'est déroulé au printemps dernier. Michel Francou, garde-moniteur dans le Champsaur, témoigne du suivi de cette population. « Si l'on regarde la courbe de la population au fil des ans, visiblement, les effectifs sont à la baisse, d'environ 160 individus à 80 aujourd'hui. »

Il faut regarder le terrain d'un peu plus près, et aussi avec du recul dans le temps, pour comprendre cette diminution. Petit à petit, les marmottes se sont spécialisées dans leur domaine vital : la prairie. Il y a vingt ans, les chèvres prapicoises tenaient encore les broussailles en respect, avec des zones suffisamment claires pour que des marmottes puissent y vivre. « Aujourd'hui, il n'y a plus de chèvres gourmandes, il n'y a que des moutons délicats qui sélectionnent leur pitance et dédaignent rosiers et autres amélanchiers. Les friches ne sont pas l'habitat favori des marmottes ; leur habitat s'étant rétréci, leurs effectifs se sont aussi allégés. On peut estimer que cette population, en équilibre avec son biotope, va maintenant osciller bon an mal an, autour de 80 individus. »



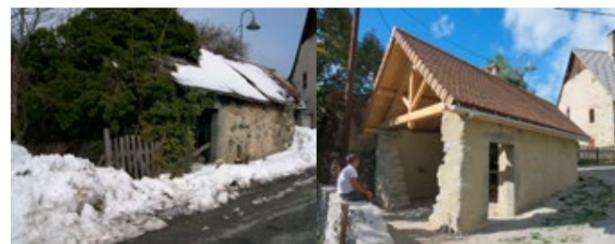
Sentiers : grands et petits travaux

Dans le Valgaudemar, la mise en sécurité du sentier d'accès au refuge des Souffles a eu lieu à l'automne 2015 avec notamment la création d'une nouvelle passerelle et d'un nouveau contournement de 600 m du sentier afin d'éviter une zone instable. Un chantier d'envergure réalisé par l'entreprise gapençaise AET. Du côté du refuge de l'Olan, les fers à béton, « vestiges » d'un étage du bâtiment emporté par une avalanche dans les années 50, avaient été découverts par les agents du Parc national l'an dernier. Ils ont été évacués cette année à l'occasion de l'héliportage de début de saison. Parmi les dernières réalisations, on mentionnera la réhabilitation du sentier du Pré de l'ours qui relie le Rif du Sap au Chapeau (en partenariat avec l'ONF). Un nouveau vie pour un itinéraire peu connu qui offre un point de vue sublime sur l'Olan et Les Bans, grâce à l'équipe des ouvriers qui viennent renforcer celle du secteur à la belle saison. Côté Champsaur, le sentier du vallon d'Isola à Champoléon a été fermé au public cet été suite aux intempéries du printemps. Cet itinéraire doit faire l'objet d'importants travaux pour être réouvert. Une étude technique est en cours. Outre l'entretien habituel des sentiers, l'itinéraire du Saut du Laire a, comme chaque année, fait l'objet de nombreuses attentions (marches, empièvements...).



Restaurations concertées pour le petit patrimoine

Fours, chapelles, oratoires, murets... Pour la restauration du petit patrimoine dit « vernaculaire », la concertation avec les communes tout comme le lien et l'échange avec les entreprises sont les garants de travaux réalisés dans le respect de ce bâti, en utilisant des savoir-faire adaptés. Ce dialogue et cette écoute sont à relever pour la restauration du four de Grimaudais, à Aspres-lès-Corps, tout comme pour le four des Courts, aux Costes.



Des enduits à la chaux, testés en amont par l'entreprise CMCT Champsaur, la reprise des charpentes et couvertures... Pour ces chantiers, l'accompagnement technique du Parc national est complété selon le cas d'une aide financière. Une manière de soutenir aussi les démarches de valorisation de ces éléments du patrimoine, inscrit dans l'histoire locale, qui retrouvent une nouvelle vie.

Le label des villages étoilés

Il a été attribué à deux communes du parc national des Écrins par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) : Saint-Jean Saint-Nicolas (2 étoiles) et Saint-Firmin (1 étoile) figurent parmi les 202 communes distinguées en France cette année. L'association peut accompagner les communes qui souhaitent participer à l'édition 2017 pour préparer leur candidature. Contact : concours@ville-setvillagesetoiles.fr pour recevoir toutes informations utiles.



Les prairies de Valjouffrey en phase de restauration

Les cicatrices laissées par les fortes pluies des 21 et 22 juillet 2015 sont en passe d'être effacées. Les quantités exceptionnelles d'eau tombées durant ces deux orages ont fait déborder les torrents du Béranger et de la Laisse, déversant des milliers de tonnes de boue, de pierres et de blocs sur les prairies de fauche de Valsenestre et du Désert-en-Valjouffrey. Une première phase de travaux a été réalisée ce printemps afin de remettre en état les sols. Cet important travail a été financé par la commune de Valjouffrey, l'État et le Parc national des Écrins. C'est l'entreprise locale de BTP Bertini qui a conduit les travaux selon les recommandations du Conservatoire Botanique National Alpin, afin de préparer le sol pour la phase de semence.



Quelques jours avant cette phase, les agriculteurs avaient fauché du foin sur la partie des prairies non dégradée. Ces balles de « foin vert » ont été étalées pour offrir la meilleure semence possible. En effet, il convient d'éviter de semer des sacs de graines « standard » du commerce, très pauvres en nombre d'espèces (4 à 5 contre une trentaine d'espèces présentes dans le foin fauché localement). Les semences extérieures sont coûteuses, inadaptées au lieu et au climat, elles ne permettent que rarement de retrouver une activité de fauche. Les semences locales offrent une garantie sur la qualité fourragère et, bien sûr, elles conservent la biodiversité locale. Vingt jours après avoir semé le foin vert au Désert, et malgré un bel orage ayant emporté une partie du foin, une germination de qualité a déjà été constatée par les botanistes. Le Conservatoire Botanique, en accord avec les agriculteurs et la mairie de Valjouffrey, a inscrit les prairies de fauche comme sites pilotes du programme alpin de restauration des prairies : « Sem' Les Alpes ». Le CBNA a commencé le suivi de la restauration de prairies et continuera pendant trois ans. L'étude concernera notamment les semences les plus adaptées (inventaires réguliers, tests de germination comparés entre le laboratoire et les prairies, étude de l'apport azoté de différentes plantes dans le sol, etc.). Sem' Les Alpes a également pour objectif de développer les filières locales de semences : des agriculteurs pourront vendre du foin de montagne afin de revégétaliser naturellement des pistes de ski, des sols érodés par le surpâturage ou par les excès des torrents de montagne...

Mieux connaître la fréquentation des plateaux du Taillefer et d'Emparis

En juillet-août, ce sont en moyenne 176 personnes qui montent chaque jour sur le plateau des lacs du Taillefer et 210 sur le plateau d'Emparis : des résultats issus de l'étude de la fréquentation réalisée entre mai et septembre 2016, dans le cadre de l'animation « Natura 2000 » du massif du Taillefer et du plateau d'Emparis. Ces deux sites hébergent des milieux fragiles, comme des zones humides, sensibles au piétinement, ou des espèces sensibles au dérangement. Si la fréquentation reste bien canalisée sur les sentiers d'Emparis, les randonneurs ont tendance à se disperser du côté du Taillefer. Différentes actions vont faire suite à cette étude comme des travaux de densification du balisage sur le Taillefer. L'information des randonneurs va se poursuivre sur les deux sites afin de les sensibiliser à la fragilité des milieux et aux bons comportements à adopter pour mieux les protéger.

Site du Taillefer - Laure Vuinée, animatrice des sites Natura 2000 pour le Parc national en Isère : laure.vuinee@ecrins-parcnational.fr 04 76 80 33 61. Site d'Emparis : Maryline Pomard, animatrice des sites Natura 2000 Emparis-Goléon pour la mairie de La Grave : natura2000.lagrove@espaces-naturels.fr - 06 31 43 68 83



Le sentier des Étançons, à l'abri des crues

Le torrent des Étançons, en se déplaçant sur la gauche de son cours, avait fortement dégradé le sentier d'accès au refuge du Châtellet, le recouvrant à certains endroits. A tel point qu'une déviation pérenne a été réalisée, pour mettre le sentier à l'abri des crues torrentielles. Créer cette déviation supposait de débroussailler (genévriers, aulnes), d'épierrer et de créer l'« assiette » du nouveau tronçon, notamment avec une mini-pelle (hélicoptère) pour la partie située dans un éboulis de gros blocs. Les travaux ont été réalisés en un temps record pendant la dernière quinzaine de juillet !



Gestion concertée et pédagogie sur le marais de Vieille Morte

Ce site remarquable en terme de patrimoine naturel est classé Espace naturel sensible (ENS) depuis 2002 à l'initiative de la commune du Bourg d'Oisans. L'objectif est notamment d'étudier, protéger et valoriser des écosystèmes remarquables tels que les forêts alluviales, roselières, prairies, haies... ainsi que la flore et la faune étroitement liées à ces milieux. Le Parc national des Écrins travaille conjointement avec les gestionnaires de l'ENS (Conseil Départemental et Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère) pour l'étude et la préservation de ce site qui comprend des actions de sensibilisation. Dans le cadre du projet « En chemin vers les ENS », un projet pédagogique comportant des séances en classe et trois sorties sur le terrain a été mis en place par le Parc national pendant la dernière année scolaire avec l'école primaire du Freney d'Oisans, permettant aux enfants de découvrir les richesses de ce site et notamment le sonneur à ventre jaune, l'une de ses espèces emblématiques. Pour en savoir plus, rendez-vous dans l'espace « Jeunes découvreurs » du site internet du Parc national !



Fin de l'aubaine pour les sonneurs

La population de sonneurs à ventre jaune, ce petit crapaud très rare découvert en 2005 du côté de la plaine du Roc à Embrun, a fait l'objet d'un nouveau suivi démographique. Les tâches ventrales noires et jaunes sont individuelles et fixes dans le temps pour chaque crapaud. Ce signe distinctif évite ainsi de poser des marquages artificiels. Les crapauds sont capturés, mesurés pour évaluer leur âge, pesés pour avoir une indication sur les conditions physiologiques et environnementales et photographiés au niveau de leur face ventrale. « Appréhender la dynamique d'évolution de cette population est nécessaire à toute gestion conservatoire de l'un des fleurons de la biodiversité embrunaise ! » ajoute Damien Combrisson, garde-moniteur dans l'Embrunais qui assure le suivi général de cette population de sonneurs et la veille écologique du site.

Grâce au développement d'outils informatiques, les tâches ventrales peuvent être analysées et comparées de manière automatique. Cela facilite et augmente la fiabilité des résultats et rend possible les identifications malgré un nombre important de photographies qui ne pourraient être traitées par comparaison manuelle. C'est une étudiante en sciences de l'environnement qui a réalisé ce travail et également proposé des rendez-vous pour le grand public autour de la mare des sonneurs. Avec 149 individus recensés à minima, contre plus de 600 en 2009, la forte baisse enregistrée n'a pourtant rien d'alarmant. La création de mares fut une aubaine qui a stimulé artificiellement cette espèce « pionnière ». Depuis, la population a dû faire avec l'évolution naturelle des mares, la fermeture du milieu et la compétition avec d'autres cortèges d'espèces dont des prédateurs. D'autres explications plus conjoncturelles (pluies du printemps, conditions de capture) ont accentué le phénomène cette année. Pendant l'étude, des individus d'au moins 12 ans ont été capturés : une étonnante longévité pour ce petit animal !

Chantiers-formations à la pierre sèche



A Réallon, un mur de soutènement d'une ancienne terrasse agricole a été restauré au cours d'un stage de maçonnerie en pierre sèche, encadré par un formateur du Gabion, Loys Ginoul. Sur deux jours, une dizaine de stagiaires ont expérimenté l'agencement d'un mur qui n'implique presque jamais l'ajout de terre pour combler les vides ! Une initiative portée par la commune, l'association « patrimoine en Réallonnais » avec l'appui du Parc national et de son chargé de mission « architecture du patrimoine », Maxime Pottier.

Dans la foulée et selon la même technique, un autre chantier a eu lieu, sur l'alpage de l'Hivernet à Embrun, pour la restauration d'un abri de berger.



L'esprit parc national est bien là !

Initiée en 2015, la marque **Esprit parc national** met en lumière la démarche de préservation et de valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers portée par des hébergeurs, des accompagnateurs en montagne et des apiculteurs locaux. Parmi les nouveautés en cours pour 2016, ce sont les opérateurs de voyages qui peuvent désormais proposer leur candidature pour des séjours. Dans le domaine agricole, après le miel et les produits de la ruche, l'attribution de la marque concerne les produits de l'élevage, les plantes, légumes et petits fruits qui peuvent être cultivés, cueillis et/ou transformés. Les refuges du cœur du parc national peuvent également en bénéficier.

La marque des parcs nationaux

Déjà fortement impliqué dans l'accompagnement des acteurs socio-professionnels du territoire, le Parc national des Écrins s'est engagé activement dans le développement de cette marque nationale qui valorise le "local" avec les acteurs de l'économie touristique et la filière agricole. En terme d'accueil, ce sont des activités et des hébergements ancrés dans le territoire avec une finalité de sensibilisation des visiteurs, de découverte des patrimoines ou des paysages qui sont au cœur de la démarche. Les produits et services doivent être respectueux de la nature comme des populations. La démarche, rigoureuse, se base sur des audits et un règlement d'usage national. C'est un engagement réciproque. Le Parc national des Écrins s'engage à soutenir les acteurs économiques dans leur communication, à les accompagner et les valoriser avec des outils de sensibilisation et de partage des connaissances. Les prestataires touristiques deviennent alors des ambassadeurs du parc national.



Nouvelles filières en cours

Les refuges des Écrins, dans l'Esprit parc national

Ce sont les refuges situés dans le cœur du parc national ou dans une commune adhérente à la charte qui sont concernés. Le cahier des charges, déjà en cours pour les hébergements en vallée, a été adapté pour répondre à certaines contraintes des refuges, du fait de leur implantation en site isolé.

Les séjours de découverte "tout compris"

Les opérateurs de voyage (séjours à forfait) peuvent bénéficier de la marque qui valorisera des séjours thématiques, multi-activités ou adaptés. Les prestataires candidats doivent disposer d'une immatriculation sur le registre des opérateurs de voyages et de séjours d'Atout France.



La viande des Écrins

Les producteurs ayant une activité d'élevage (agneau, brebis, veau, génisse, vache, bœuf, cabri, cheval) dans le parc national des Écrins peuvent postuler à la marque. L'ensemble des étapes de la production et des activités liées doit respecter un règlement d'usage spécifique comprenant notamment

l'évaluation de l'état agro-écologique des surfaces exploitées, le système d'élevage, la participation au tissu socio-économique local, la sensibilisation des clients aux bonnes méthodes de production...

Plantes, légumes, fruits, champignons et produits transformés



Les agriculteurs à titre principal ou secondaire, les cotisants solidaires ainsi que les coopératives de producteurs peuvent être candidats pour des produits frais (baies, fruits, fruits à coque, plantes aromatiques, légumes, champignons,...), des produits issus d'une transformation simple (fruits séchés,...), des produits agricoles transformés (confitures, jus de fruits, tisanes,...). Ils doivent être issus majoritairement du territoire du parc national. Les méthodes de production doivent participer au maintien de la biodiversité et contribuer au bon fonctionnement de l'agro-écosystème.



prend de l'ampleur

Esprit parc national est le signe vivant d'un partage de valeurs entre ceux qui ont fait le choix de s'installer sur des territoires classés Parc national, des espaces naturels protégés fragiles où la qualité de vie est exceptionnelle, et ceux qui ont choisi d'y séjourner.

Michel Sommier
directeur de Parcs nationaux de France

www.espritparcnational.com



CRITÈRES, règlement, redevance

- Des groupes de taille limitée pour les sorties nature
- L'utilisation de produits locaux ou bio pour les collations
- Du miel issu de fleurs patrimoniales et sauvages
- La rencontre avec les populations locales
- L'intégration paysagère de l'hébergement, une inspiration de l'architecture locale
- Des actions en faveur de la biodiversité
- Des modes de culture respectueux du territoire
- ...

La marque est cadrée par un règlement d'usage générique (RUG) qui précise l'utilisation de la marque collective et énonce les principes généraux communs aux professionnels des 10 parcs nationaux français. Les règlements d'usage catégoriels (RUC) précisent les critères techniques qui conditionnent l'obtention de la marque pour chaque catégorie de produits, ainsi que le droit d'utiliser la marque. Ils sont élaborés pour l'ensemble des Parcs nationaux. Les produits marqués font l'objet de contrats de partenariat (prestataires/Parc) d'une durée de trois ans. Une redevance annuelle est prévue (de 50 à 400 € en fonction du chiffre d'affaire hors taxes) : c'est un engagement des professionnels et une contribution aux actions de promotion et d'accompagnement pour faire vivre cette marque.



Renseignements & dépôt de candidature

Renseignements et envoi des dossiers à Pierrick Navizet, chargé de mission éco-tourisme et marque - Tél : **04 92 40 20 61**

Pour les produits agricoles (miels, viandes, plantes...), contacter Marion Digier, chargée de mission Agriculture

Tél : **04 92 40 20 20**

candidature.marque@ecrins-parcnational.fr



EN CHIFFRES DANS LES ECRINS

7 apiculteurs et une vingtaine de produits de la ruche : miel de haute montagne ou de pissenlit, pollen, gelée royale... Plus de **110 sorties de découverte** proposées par une vingtaine de structures fédératrices d'accompagnateurs en montagne et de guides de haute montagne : Eau et géologie, Petit trappeur sur les traces du chamois, Curieux de nature, Découverte des glaciers, Plantes médicinales et culinaires, Alpages sentinelles, Découverte du Champsaur en VTT à assistance électrique, Paysages du Valbonnais, Apéro contes sous les étoiles... **13 hébergements en vallée** (gîtes, gîtes d'étape et chambres d'hôtes). Plus d'une quinzaine de producteurs/transformateurs ont d'ores et déjà fait acte de candidature depuis ce printemps sur les filières agricoles, ainsi que 24 hébergements en vallée, 8 refuges et 21 séjours de découverte à forfait en cours d'audit.

Témoins de l'esprit parc national



"Ce territoire a quelque chose de magique. Entre la Barre des Écrins et le Parc, il faut le mettre en avant et en informer la clientèle, qui peut trouver chez nous une alternative agréable aux lieux hyper touristiques."

Alexandre PUECH, accompagnateur en montagne, groupement Horizon

"Les clients aiment ce lieu pour ce qu'il est. Et c'est pour ça qu'on a tenu à être reconnu par le Parc, parce que ça permettrait de recevoir des personnes qui viennent vraiment pour ce lieu, qui n'arrivent pas par hasard." Annick et Daniel MIGNOT

Écogite parfum d'étoiles - Châteauroux-les-Alpes - Embrunais

"On arrive à sortir un miel pur, exempt de pesticides, exempt de métaux lourds, dans un cadre magnifique. Tous les champs où on met nos ruches sont des prairies d'alpages en fait, donc il n'y a pratiquement pas de circulation de véhicules ! Donc il n'y a pas de pollution".

Gérald TIRON et Benoît DOREMUS

Apiculteurs à Saint-Firmin - Valgaudemar

"Quand les clients arrivent, qu'on discute devant la cheminée, on leur parle des petites randos sympa, on leur montre qu'ici il y a le circaète qui est en train de voler, voilà des choses comme ça.. Quand on a choisi un lieu tel que le parc national des Écrins, qu'on nous octroie cette marque, c'est un juste retour des choses."

J.-François CLOT, Gîtes L'Écrin des Hautes-Alpes, Champsaur

"Pour moi, c'est la mise en réseau de nombreux acteurs qui travaillent sur un même territoire et qui ne font pas forcément la même chose. Cela appuie la démarche naturaliste, éco-citoyenne que je veux engager dans les randonnées.. Contempler, écouter, admirer, respirer et prendre le temps aussi avec la nature, pour apprendre et se rencontrer."

Sandrine CHARRIOT, accompagnatrice en montagne, Embrunais

Coopération entre les Parcs nationaux du Sud-Est

Les Parcs des Calanques, des Écrins, du Mercantour, de Port-Cros et de la Vanoise sont associés dans un programme de coopération technique et financier pour accompagner le déploiement de la marque pour les filières touristiques. Chaque Parc national assure la coordination d'une action pour le compte de l'ensemble des Parcs nationaux : audits, outils de sensibilisation, reportages photos, programme de formation, ingénierie financière, etc.

Courant 2017, le Parc national des Écrins devrait pouvoir proposer à la filière d'élevage laitier de s'engager pour le marquage de fromages, yaourts ou de laits. En effet, un nouveau règlement d'usages est en cours d'écriture après la réalisation de 26 rencontres avec des éleveurs laitiers d'exploitations des massifs des Écrins, du Mercantour, des Cévennes et des Pyrénées. Le comité national de gestion de la marque examinera ce règlement fin 2016. Le Parc devrait alors pouvoir proposer un appel à candidatures pour compléter le « panier » de produits agricoles estampillés Esprit parc national.



Projet financé avec le concours de la région PACA, de l'État avec le fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le massif alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.